

Piolenc infos

Le magazine d'information de la ville de Piolenc - HIVER 2025-2026

*Joyeux Noël et
Bonne année 2026*



Directeur de la publication : M. le Maire de Piolenc. Directeur de la rédaction : M. le Maire de Piolenc
Maquette et rédaction : Jean Bresset / collaborateur@mairie-piolenc.fr. Imprimerie  84000 Avignon
Mairie de Piolenc - 6, rue Jean Moulin - 84420 - Piolenc - 04 90 29 63 66.
contact@mairie-piolenc.fr www.mairie-piolenc.fr



UN NOUVEAU CŒUR DE QUARTIER **LES ABORDS DES ÉCOLES REQUALIFIÉS ET VÉGÉTALISÉS !**

**Chères Piolençaises,
Chers Piolençois,**

Vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour maire en 1995 et vous m'avez réélu quatre fois depuis en 2001, 2008, 2014 et 2020. En 30 ans, Piolenc a beaucoup changé. La « belle endormie » comptait moins de 4.000 habitants au début de mon premier mandat. Elle est devenue une ville attractive plébiscitée pour le dynamisme de ses services, son essor économique, son commerce de proximité et son engagement dans la transition écologique : une ville donnée en modèle pour le développement durable et les énergies renouvelables.

Nous étions 5.679 en 2022. Les services municipaux s'attendent à un accroissement significatif de la population à l'issue du prochain recensement de la population , probablement de l'ordre d'un millier.

Cela signifie que lorsque les familles cherchent un nouveau logement dans le département, Piolenc figure parmi leurs premiers choix : diversité des modes d'accueil de la petite enfance et du choix des écoles, centre de loisirs dynamique, bâtiments communaux modernisés, voirie sécurisée, délivrance des pièces d'identité en mairie, animations festives et culturelles, base de loisirs, etc. : s'installer à Piolenc, c'est faire le choix de la qualité de vie.

Si j'ajoute à mes cinq mandats de maire celui d'adjoint, de 1989 à 1995, cela fera bientôt 37 ans que je suis au service de Piolenc et de ses habitants.

Mais en dépit de l'attachement que j'ai pour vous et mon village, j'ai décidé de ne pas me représenter pour me consacrer à ma famille et à mes engagements associatifs. Les voeux que je vous présenterai le 8 janvier seront donc mes derniers et je vous espère nombreux à l'espace Albert Barthou (salle des fêtes) à partir de 19h00 !

À toutes et tous, je souhaite de joyeuses fêtes de Noël et je vous adresse mes meilleurs vœux pour la Nouvelle Année. Que 2026 vous apporte santé et bonheur !

**Louis DRIEY
Maire de Piolenc**

Les travaux d'aménagement du parvis et des abords des écoles Marcel Pagnol et Joliot-Curie sont presque achevés. Après plusieurs mois de chantier, la Municipalité est fière de présenter cet espace transformé, plus sûr, plus écologique et plus agréable pour tous les Piolençois.



L'enjeu principal de ce projet initié par la Municipalité était de lutter contre l'îlot de chaleur urbain et de rendre cet espace plus résilient face aux épisodes de fortes chaleurs.

Gestion des eaux de pluie de la gouttière à l'égout. L'imperméabilisation a été considérablement réduite. Les chemins piétons sont désormais recouverts d'un revêtement drainant (similaire à celui de la cour Joliot-Curie) et les aires de stationnement utilisent des dalles en béton alvéolées remplies de gravillons, permettant aux eaux de pluie de s'infiltrer naturellement dans le sol.

Végétalisation massive. Finis les sols entièrement recouverts d'enrobé ! Le projet a permis la plantation de 63 nouveaux arbres (58 arbres tiges fléchées et 5 arbres en cépée) et la création de 1.658 m² d'espaces plantés (mélange d'arbustes, vivaces et couvre-sols). Cette végétalisation apporte désormais un ombrage essentiel pour tempérer l'atmosphère.

SÉCURITÉ POUR LES PIÉTONS

La circulation et la sécurité des usagers, notamment des enfants et des parents d'élèves, est au centre de cette requalification.

Parvis et trottoirs élargis. Les espaces devant les deux écoles ont été agrandis et sécurisés. Les trottoirs ont été élargis pour améliorer le confort des piétons.

Sécurisation de la circulation. Un plateau traversant avec effet de seuil sera prochainement aménagé sur l'Avenue Charles de Gaulle, obligeant les véhicules à ralentir et assurant une traversée plus sûre.

Les traversées piétonnes sont clairement identifiées par une teinte spécifique.

Stationnement optimisé. Le site offre désormais un dépose minute (un agent municipal est présent pour assurer la sécurité) pour l'école Joliot-Curie et 74 places de stationnement (dont 2 PMR) conçues pour être perméables :

- 60 places aux abords immédiats
- 14 places supplémentaires avenue Charles de Gaulle, dont 8 en contre-bas de Joliot-Curie et 6 côté nord.



COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 974 611, 05 € HT

SUBVENTIONS 464.838 €

De la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence
Pour un montant de 100 000 €



De l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
Pour un montant de 178 250 €



De la Région Sud
Pour un montant de 186 588 € (en attente de confirmation)



RESTE A CHARGE POUR LA COMMUNE : 509.773 €

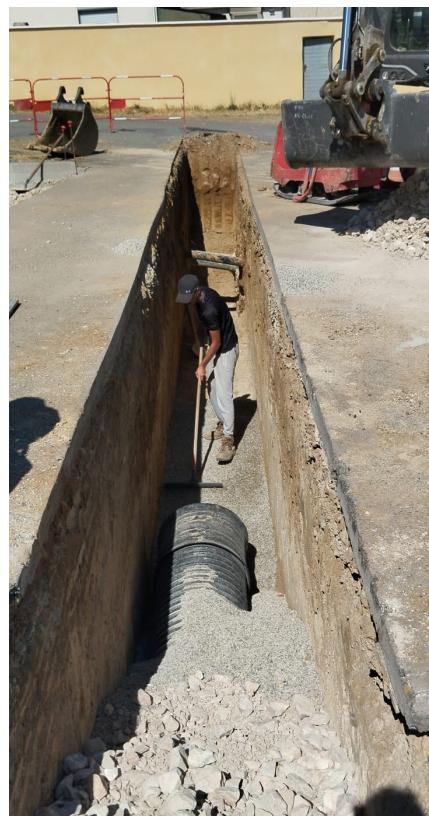
UN GRAND MERCI POUR VOTRE PATIENCE

Les travaux, qui ont nécessité une réorganisation du stationnement et de la circulation depuis leur début le 2 juin, sont désormais presque achevés. Ils seront terminés en janvier. La Municipalité tient à remercier très sincèrement les riverains et les parents d'élèves pour leur compréhension et leur patience durant toute la période du chantier. Grâce à cet effort collectif, Piolenc dispose aujourd'hui d'un espace public moderne, fonctionnel, et parfaitement adapté aux défis environnementaux de demain.

Catégorie	Élément	Objectif / Caractéristique	Chiffres clés
Végétalisation & environnement	Lutte contre l'effet îlot de Chaleur	Remplacer l'enrobé par des surfaces végétales pour tempérer l'atmosphère en période estivale.	63 arbres plantés (58 tiges fléchées et 5 cépées)
	Espaces plantés	Réintroduction de la nature avec un mélange d'arbustes, vivaces et couvre-sols.	1 658 m² d'espaces plantés créés
Gestion de l'eau	Revêtements drainants	Réduire l'imperméabilisation des sols pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie.	Cheminements piétons en revêtement drainant type Urbalithe (similaire à celui de la cour de Joliot-Curie)
	Stationnements perméables	Utilisation de dalles alvéolées pour les aires de stationnement, permettant l'infiltration.	Dalles Via Verde pour les 60 places de stationnement
Sécurité & accès	Plateau traversant	Aménagement sur l'Avenue Charles de Gaulle pour ralentir la circulation et sécuriser les traversées.	Sécurisation de la traversée piétonne
	Parvis et trottoirs	Élargissement des espaces réservés aux piétons et des parvis des écoles pour plus de confort et de sécurité.	Trottoirs élargis et parvis sécurisés
	Stationnement	Création de places de stationnement optimisées.	74 places (dont 2 PMR)



Le réaménagement du sens de circulation a été pensé avant tout pour la sécurité.



Revêtements drainants en surface, importants travaux de stockage et de captage des eaux de ruissellement en sous-sol : la Municipalité a donné la priorité à la mise en sécurité hydraulique du quartier.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DE NOS ÉCOLES

DÉCOUVREZ LA "ZONE DE RENCONTRE" !

Suite aux travaux d'aménagement et de végétalisation des abords de l'école élémentaire Joliot-Curie et de l'école maternelle Marcel Pagnol, notre commune a fait le choix d'introduire un nouveau dispositif réglementaire essentiel pour la sécurité de tous : la "Zone de rencontre".

L'installation des panneaux de signalisation spécifiques, comme celui présenté sur les images (panneau B52), marque l'entrée dans un espace où les règles de circulation changent pour assurer la **cohabitation apaisée** entre piétons, cyclistes et automobilistes, avec une priorité absolue donnée aux plus vulnérables, c'est-à-dire aux enfants.

UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE

Le panneau "**ZONE DE RENCONTRE**" est facilement reconnaissable : de forme carrée à fond bleu, il illustre les trois usagers principaux – le piéton, le cycliste et la voiture – et affiche clairement la limitation de vitesse à 20 km/h. L'objectif de cette zone est de transformer le rapport de force sur la route en un espace de courtoisie et de vigilance partagée, particulièrement crucial aux heures d'entrée et de sortie des écoles.

1. LA VITESSE : LIMITÉE À 20 KM/H

La règle la plus visible est la limitation de vitesse à 20 km/h pour tous les véhicules motorisés (voitures, motos, etc.). Pourquoi 20 km/h ? Cette vitesse très réduite permet de diminuer drastiquement les distances de freinage et offre aux conducteurs un temps de réaction beaucoup plus long. En cas de choc, la vitesse réduite augmente considérablement les chances de survie et minimise la gravité des blessures pour les piétons, surtout pour les enfants, dont la petite taille les rend moins visibles et leur comportement plus imprévisible. Rouler à 20 km/h, c'est adopter le "pas" dans un espace partagé.

2. LA PRIORITÉ ABSOLUE AUX PIÉTONS

C'est l'évolution majeure en "Zone de Rencontre" : les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules.



- Circulation sur la chaussée : contrairement aux rues classiques où ils doivent rester sur le trottoir, les piétons – enfants, parents, et riverains – sont autorisés à circuler sur la chaussée et peuvent la traverser où bon leur semble, sans être contraints d'utiliser un passage piéton.

Devoir de Prudence : pour les automobilistes, cela signifie une vigilance maximale à tout instant. Vous devez céder le passage aux piétons, être prêt à vous arrêter et ne pas les gêner. Un enfant qui déboule de l'école doit pouvoir être vu et protégé immédiatement. Attention toutefois, les piétons ne sont pas autorisés à "stationner" (rester à l'arrêt) sur la chaussée de manière à bloquer la circulation indéfiniment.

3. LES CYCLISTES : DOUBLE SENS PAR DÉFAUT SAUF AUTOUR DE L'ÎLOT CENTRAL

Autour de l'îlot central, la chaussée est à sens unique, y compris pour les cyclistes. Partout ailleurs dans la zone de rencontre les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

Sécurité des écoliers à vélo : cette règle encourage l'usage du vélo, mais elle impose aussi aux cyclistes de respecter la limitation de 20 km/h et de céder la priorité aux piétons. Les jeunes cyclistes qui se rendent à l'école ou en reviennent doivent également être extrêmement prudents et anticiper la présence de piétons sur la chaussée.

UN ESPACE DE VIE, PAS SEULEMENT DE PASSAGE

L'aménagement de la "Zone de Rencontre" autour des écoles Joliot-Curie et Marcel Pagnol n'est pas qu'une simple pose de panneaux. Il s'agit d'une démarche globale qui, grâce à la végétalisation et à la nouvelle signalisation, vise à créer **un véritable espace de vie locale, plus sûr et plus convivial**.

Pour les enfants, cela signifie une plus grande autonomie et une sécurité accrue sur le chemin de l'école. En tant qu'usagers de la route, qu'il s'agisse de conduire, de pédaler ou de marcher, il est de notre responsabilité collective de faire de cette nouvelle zone un succès en respectant scrupuleusement ces règles. A terme, si l'expérience est concluante, elle pourrait être étendue à d'autres zones.



EN RÉSUMÉ, LA ZONE DE RENCONTRE C'EST :

Priorité aux piétons sur toute la chaussée.

Vitesse limitée à 20 km/h pour tous les véhicules.

Double-sens pour les vélos (sauf îlot central).

Vigilance et Courtoisie de tous les instants.

Nous comptons sur l'engagement de chacun pour que les abords de nos écoles deviennent un modèle de sécurité et de civisme.

ZONE DE RENCONTRE AUX ABORDS DES ÉCOLES



**PRIORITÉ →
PIÉTONS / VÉLOS**
**VOITURES →
20 KM/H MAX**



ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2026

NOUVEAUX ARRIVANTS : PENSEZ A VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

Auprès du Service Élections de la Mairie, avec copie de votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport valides ou périmés depuis moins de 5 ans) et d'un justificatif de domicile (facture électricité, eau, bail, Internet, etc.).

En ligne : www.service-public.fr > rubrique « papiers-citoyenneté » > « Élections », suivre les instructions.



INSCRIPTIONS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026 INCLUS

CHANGEMENT D'ADRESSE SUR LA COMMUNE

Signalez à la mairie (service Élections) votre nouvelle adresse avec un justificatif de domicile (facture électricité, eau, bail, Internet, etc.).



LE DISPOSITIF DE REÇUEIL

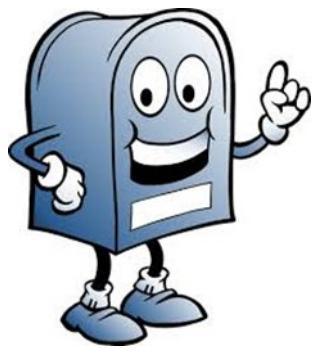
Ce service, ouvert depuis novembre 2023, accueille les administrés du lundi au vendredi de 8h15 à 11h05 et de 14h30 à 16h50 sauf le mardi de 8h15 à 11h05. Pour l'année 2024, 1748 titres sécurisés (adultes et mineurs) ont été délivrés dont 997 cartes nationales d'identité et 751 passeports pour les piolencois ainsi que les usagers des communes environnantes.

Comment faut-il procéder ?

Vous souhaitez effectuer une première demande ou un renouvellement de carte nationale d'identité et/ou de passeport, aller sur le site « service public » et suivre les instructions.

Prise de rendez-vous :

Sur le site « mairie-piolenc.fr » - « mes démarches » - « pièces d'identité » en bas de page « je veux déposer un dossier » ou « je viens chercher mon titre » et vous accédez au planning.



Recensement de la population 2026

MESDAMES ET MESSIEURS, SURVEILLEZ VOS BOÎTES AUX LETTRES !

A partir du 15 janvier et jusqu'au 14 février 2026, la mairie, en partenariat avec l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) organise le recensement de la population.

Tous les 5 ans, se déroule cette enquête afin de connaître la population vivant à Piolenc et d'adapter ses besoins (transports, logements, écoles, établissement de santé, de retraite, etc.).

Dans un premier temps, des agents recenseurs, recrutés par la Municipalité et munis d'une carte professionnelle avec photo vont déposer dans vos boîtes aux lettres, une lettre d'information sur le recensement de la population.

Dans un second temps, une enveloppe nominative y sera également déposée, contenant les codes d'accès pour effectuer votre déclaration.

Pour répondre à ces questionnaires :

Sur Internet : www.le-recensement-et-moi : se connecter sur le site, utiliser les codes d'accès (déclaration plus rapide et l'agent recenseur n'a pas à revenir chez vous)

Sur papier, lors de sa visite, l'agent recenseur déposera ces documents et fixera un rendez-vous avec l'habitant afin de les récupérer

Sur papier, lors de sa visite, l'agent recenseur déposera ces documents et vous les complétez directement sur place. L'agent recenseur n'a pas à revenir

VOS DONNÉES SONT PROTÉGÉES. L'INSEE EST LE SEUL ORGANISME HABILITÉ À EXPLOITER LES QUESTIONNAIRES ET CELA DE FAÇON ANONYME.

Dans l'hypothèse où vous n'auriez pas reçu la visite de cet agent recenseur au 6 février 2026, veuillez prendre contact avec le service recensement en Mairie. Tél : 04 90 29 43 75 ou 04 90 29 43 72.

LE CARNET

Du 1^{er} juin 2025
au 30 novembre 2025

MARIAGES 26

PACS 20

NAISSANCES 30

DÉCÈS 22

La bibliothèque de Piolenc

vous accueille les lundis, mardis et jeudis
de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

les vendredis de 9h à 12h

Tél. : 04 90 29 43 92

Très grand choix de livres

Adultes 20 €/an - Gratuit pour les enfants



TÉLÉPHONE

TOUT COMPRENDRE À LA FIN DU CUIVRE

La généralisation du Très Haut Débit (THD) sur l'ensemble du territoire de Piolenc va entraîner la suppression complète du réseau cuivre d'ici la fin de l'année 2026. Les personnes qui n'ont pas encore la fibre doivent s'y préparer pour rester joignables.

Parallèlement à la finalisation du déploiement de la fibre, Piolenc est pleinement concernée par la fin des anciens réseaux. L'opérateur historique Orange, en charge du réseau en cuivre, a enclenché le plan de dépose des câbles en cuivre (décommissionnement).

En clair : les usagers qui ne sont pas encore reliées à la fibre, en particulier les personnes âgées qui disposent de dispositifs d'appel automatique à distance en cas de malaise ou de chute doivent antici-

per ce changement. Depuis février 2025, les services de téléphonie fixe et ADSL via cuivre ont été définitivement fermés dans 11 communes du département, marquant le début de la transition. Ce sera le cas à Piolenc d'ici fin 2026.

De même, les réseaux mobiles de seconde et troisième générations sont en cours de modernisation. L'opérateur Orange a confirmé l'arrêt de son réseau 2G en 2026 et de son réseau 3G à partir de fin 2028.



Fibre optique : une aide de 400 € à 1.200 € pour les raccordements complexes en domaine privé !

CE DISPOSITIF EST OUVERT AUX PARTICULIERS ET AUX TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE)

Conditions pour les particuliers

L'aide est destinée aux résidences principales en logement individuel. Le raccordement doit nécessiter des travaux en domaine privé. L'aide est soumise à condition de ressources : le quotient familial du foyer fiscal doit être inférieur à 29.316 € (impôts 2025 sur les revenus de 2024).

Barème des aides forfaitaires

L'aide est forfaitaire et dépend de l'ampleur des travaux jugée par le technicien lors de la visite. Les travaux légers concernent environ 50% des raccordements complexes à réaliser.

Catégorie des travaux	Montant de l'aide	Exemples de travaux
Faible ampleur (élagage)	400 €	Réparation de génie civil en terrain simple (terre meuble) sur moins de 10 mètres, ou nettoyage de gaine obstruée. Durée : 4 à 8 heures.
Ampleur moyenne	800 €	Chantier en terrain technique (béton, bitume, dalle) sur 10 à 30 mètres. Durée : 1 à 2 jours.
Gros travaux	1 200 €	Chantier en terrain complexe (béton désactivé, trottoir aménagé) sur plus de 30 mètres.

DATES CLÉS ET PROCÉDURE DE DEMANDE

Le guichet de demande est ouvert sur le site de l'Agence de services et de paiement (ASP) depuis le 29 septembre 2025.

Période de demande : l'aide financière est ouverte jusqu'au 31 janvier 2027.

Période de travaux : les travaux éligibles devront être achevés entre le 1er septembre 2025 et le 31 mai 2027.



Parcours usager

Vous êtes un **PARTICULIER**

1  **Souscription à un abonnement fibre**

Vous contactez un opérateur commercial.

2  **Échec d'intervention technique**

Si le raccordement est impossible, votre opérateur vous édite une attestation d'échec de raccordement en précisant la nature des travaux à réaliser. 

3  **Connexion au site de l'ASP**

Sur le site de l'ASP, vous déposez :

- votre attestation d'échec de raccordement
- votre pièce d'identité (ou via France Connect)
- votre numéro fiscal pour tester votre éligibilité.

4  **Attribution d'aide et recherche d'un prestataire**

Si vous êtes éligible, l'ASP vous notifie le droit à un forfait d'aide selon la nature des travaux. Vous contactez une entreprise de travaux de votre choix ou conseillée par votre opérateur.

5  **Facturation des travaux**

L'entreprise prestataire vous facture le montant des travaux, minoré de votre forfait d'aide (généralement sans reste à charge).

6  **Raccordement à la fibre**

Une fois les travaux réalisés, vous recontactez votre opérateur pour procéder au raccordement à la fibre.



critères d'éligibilité
Logement individuel et résidence principale dans une commune concernée par la fermeture du réseau cuivre d'ici le 31 janvier 2027



< 29 316 €
Quotient familial du foyer fiscal (avis 2025 sur les revenus 2024)



Parcours usager

Vous êtes une **TPE**

1  **Souscription à un abonnement fibre**

Vous contactez un opérateur commercial.

2  **Échec d'intervention technique**

Si le raccordement est impossible, votre opérateur vous édite une attestation d'échec de raccordement en précisant la nature des travaux à réaliser. 

3  **Connexion au site de l'ASP**

Sur le site de l'ASP, vous déposez :

- votre attestation d'échec de raccordement,
- la pièce d'identité et le mandat de votre représentant
- votre numéro SIRET pour tester votre éligibilité.

4  **Attribution d'aide et recherche d'un prestataire**

Si vous êtes éligible, l'ASP vous notifie le droit à un forfait d'aide selon la nature des travaux. Vous contactez une entreprise de travaux de votre choix ou conseillée par votre opérateur.

5  **Facturation des travaux**

L'entreprise prestataire vous facture le montant des travaux, minoré de votre forfait d'aide (généralement sans reste à charge).

6  **Raccordement à la fibre**

Une fois les travaux réalisés, vous recontactez votre opérateur pour procéder au raccordement à la fibre.



critères d'éligibilité
Local d'un bâtiment individuel dans une commune concernée par la fermeture du réseau cuivre d'ici le 31 janvier 2027



< 2 M€ CA
< 10 salariés
> 1 an d'ancienneté

PROJET HYFEN **LES ENJEUX POUR PIOLENC**

La commune de Piolenc est directement concernée par un projet d'infrastructure énergétique majeur à l'échelle européenne : le projet Hyfen. Étant donné son importance et les questions qu'il soulève, il est essentiel de vous fournir une information claire et pédagogique sur ce qu'il représente.

QU'EST-CE QUE LE PROJET HYFEN ?

Le projet Hyfen (pour *Hydrogen France – Europe Network*) consiste en la construction d'une canalisation de transport d'hydrogène gazeux sur une très longue distance, reliant le sud de la France jusqu'à l'Allemagne, notamment de Fos-sur-Mer (13) ou Saint-Martin-de-Crau (13) jusqu'à Erching (57) en Moselle.

L'HYDROGÈNE, C'EST QUOI ?

L'hydrogène (H_2) est présenté comme un vecteur énergétique essentiel pour la transition écologique.

Il permet de décarboner l'industrie lourde (aciéries, raffineries, etc.) et le transport de marchandises. Contrairement au gaz naturel, sa combustion ne produit que de l'eau, sans émission de CO₂.

L'ITINÉRAIRE

Piloté par la société NaTran (anciennement GRT-gaz), Hyfen fait partie du corridor européen de l'hydrogène. Sa fonction est de transporter l'hydrogène produit en France et en Europe vers les grands pôles industriels qui en auront besoin.

Notre commune est concernée car le « fuseau d'étude » — la bande de terrain envisagée pour le passage de la canalisation — traverse une partie de notre territoire. C'est pourquoi vous avez pu voir des arrêtés préfectoraux autorisant des études de sol (topographiques, géotechniques) sur des propriétés privées, démarche préalable à tout grand projet linéaire.

AU NOM DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION, LA COMMUNE S'OPPOSE AU TRACÉ PROPOSÉ

La Municipalité de Piolenc est catégoriquement hostile à l'implantation du projet Hyfen sur son territoire. Ce refus est partagé par les maires des 13 communes du département impactées par le tracé : Caderousse, Cairanne, Grillon, Lagarde-Paréol, Orange, Piolenc, Richerenches, Sainte-Cécile-les-Vignes, Saint-Roman-de-Malegarde, Sérignan-du-Comtat, Uchaux, Valréas et Visan. Dans une lettre commune adressée au Préfet de Vaucluse, les signataires déplorent « avoir été mis devant le fait accompli » et réclament d'être reçus « afin de pouvoir disposer d'éléments d'informations supplémentaires ».

Les inquiétudes de la Municipalité sont motivées par le principe de précaution et la prise en compte des risques inhérents au transport de fluides gazeux sous pression, en particulier sur un territoire déjà traversé par de nombreuses autres infrastructures (gazoducs, autoroutes, etc.).

Par chance, car le site est fréquenté par de nombreux promeneurs, l'explosion de Romanin (lire ci-contre) n'a pas fait de blessé. Mais on imagine les conséquences tragiques si elle s'était produite en périphérie d'un centre urbain !

La sécurité de nos concitoyens et la protection de nos espaces naturels et agricoles priment sur cet aménagement, quand bien même il serait d'intérêt national.



UN RISQUE MALHEUREUSEMENT BIEN RÉEL !

Le danger lié au transport de gaz à haute pression n'est pas que théorique. Récemment, l'**explosion d'une canalisation de gaz** survenue le **26 septembre 2025** à proximité de l'aérodrome de Romanin à Saint-Rémy-de-Provence a rappelé la violence de tels incidents.

Cette déflagration spectaculaire, entendue à des kilomètres à la ronde et ayant entraîné la coupure du gaz pour des milliers de foyers dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône,

illustre les conséquences potentiellement dévastatrices d'une rupture d'infrastructure, qu'elle soit due à un accident, à des travaux ou à une défaillance.

L'hydrogène, bien que propre à l'usage, est un gaz particulièrement volatil qui pose des défis spécifiques en matière de transport par canalisation. **La Commune refuse d'accepter un risque supplémentaire sur son sol, surtout lorsque d'autres tracés alternatifs peuvent être envisagés loin des zones d'habitation.**



UN GAZODUC EXPLOSE 10 000 FOYERS PRIVÉS DE GAZ

JOURNÉE DE LA RÉSILIENCE

PLUS DE 300 ENFANTS SE SONT FAMILIARISÉS AVEC LES GESTES QUI SAUVENT !



Résilience. Cette initiative, labellisée par le Ministère de l'Intérieur, a été orchestrée par le Service Jeunesse & Éducation de la commune, sous la responsabilité de M. Gilles Agniel.

Toute la journée, l'Espace A. Barthou a accueilli plus de 300 enfants, représentant 13 classes du CP au CM2 des établissements scolaires de Piolenc, pour une série d'ateliers interactifs et pédagogiques.

AU CŒUR DES RISQUES ET DES RÉFLEXES

L'objectif de cette journée exceptionnelle est double : sensibiliser les plus jeunes aux risques qui peuvent impacter notre commune (inondations, incendies, etc.) et leur apprendre les gestes réflexes à adopter en cas de danger.

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) et le Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) sur tous les fronts !

Cet été, les 10 membres volontaires et bénévoles du CCFF de Piolenc ont patrouillé en forêt les jours classés en accès rouge. Vous les avez certainement vus avec leurs tenues orange, patrouillant à pied ou en VTT. Leurs missions : la prévention du risque feu de forêt et le rappel des obligations légales de débroussaillement. Au total, 88 heures de patrouilles, 376 km parcourus, 69 personnes sensibilisées aux risques, sans compter la participation des bénévoles à la sécurisation de l'étape du Tour au départ de Bollène ! Un beau bilan pour une première année.

Coté RCSC, nous avons participé à la soirée Bodeg'Ail, à la soirée mousse, à la cérémonie du 11 Novembre et à la journée de la résilience.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre faites-vous connaître en mairie. Pour l'année 2026, nous avons 4 nouvelles recrues.

Le lundi 18 novembre, la Ville de Piolenc a organisé la deuxième édition de sa Journée de la

Grâce à la mobilisation de nombreux partenaires institutionnels, les enfants ont pu participer à des ateliers concrets, pédagogiques et ludiques, animés par les acteurs de la sécurité civile et de la gestion des risques :

- **Atelier SDIS 84 (Sapeurs-Pompiers)** : initiation aux premiers secours et présentation des moyens d'intervention en cas d'urgence.
- **2 Ateliers HYDROMACHINE** : sensibilisation aux risques d'inondation, aux crues et à la gestion de l'eau.
- **Atelier ONF (Office National des Forêts)** : éducation sur la prévention des incendies de forêt et l'importance de la biodiversité.
- **Atelier CNR (Compagnie Nationale du Rhône)** : compréhension du rôle du fleuve, des barrages et des mesures de sécurité liées à l'eau.
- **Ateliers RCSC & CCFF** : La Réserve Communale de Sécurité Civile et le Comité Communal Feux de Forêt ont permis aux enfants de se familiariser avec l'organisation des secours au niveau local et l'importance de la surveillance des massifs.



CRISE MÉDICALE

LA COMMUNE DÉPLOIE L'ARTILLERIE LOURDE, MAIS LES MÉDECINS MANQUENT À L'APPEL

Malgré une aide financière historique votée à l'unanimité, Piolenc attend toujours l'arrivée de ses nouveaux généralistes. Le combat pour l'accès aux soins continue.

UNE AIDE TRÈS SIGNIFICATIVE SANS RÉPONSE À CE JOUR

L'arrivée tant espérée de nouveaux médecins généralistes se fait malheureusement attendre. En dépit de l'urgence et des efforts déployés, à ce jour, aucun des médecins qui ont été reçus par le maire n'a encore choisi de s'installer à Piolenc. Pourtant, la commune a mis en place une aide très significative pour les praticiens. Cette aide, votée à l'unanimité par le Conseil municipal, comprend :

- Une prime d'installation de 12.000 euros.
- La mise à disposition gratuite d'un local professionnel proposée par nos pharmaciennes.

Face à l'absence de concrétisation, le Maire, Louis Driey, s'interroge sur la nécessité de surenchérir sur les offres des communes voisines. L'enjeu reste critique pour garantir à tous les Piolencois un accès aux soins pérenne.

PIOLENC EN ZIP : ÇA CHANGE QUOI ?

En dépit de ce constat, Piolenc ne baisse pas les bras et continue d'amplifier ses efforts pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé.

En mars dernier, à l'initiative du Maire, une réunion d'envergure s'est tenue à l'Espace Trintignant, mobilisant les élus locaux, l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Comité Professionnel Territorial de Santé (CPTS) et Vaucluse Santé Attractivité. Cette rencontre visait à mettre en avant les atouts du classement de Piolenc en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP).

Ce statut, ainsi que la forte mobilisation des autres professionnels de santé (pharmacien, infirmières, kinésithérapeutes), permet d'offrir aux futurs arrivants des aides financières, un accompagnement administratif et la promesse d'un écosystème solidaire. La synergie locale est forte et tout est mis en œuvre pour démontrer qu'à Piolenc, les médecins ne travailleront pas dans l'isolement.



ESPACE ACAMPADO

DE PASSOIRE THERMIQUE À BÂTIMENT MODÈLE !

Les travaux de rénovation énergétique de l'Espace associatif Acampado sont terminés, marquant la fin d'un chantier ambitieux visant à transformer cet édifice bien connu de tous ses usagers habituels. Ce bâtiment, souvent qualifié de « passoire thermique », fait désormais figure de modèle d'économie d'énergies pour la commune.

UN CHANTIER D'ENVERGURE POUR UNE PERFORMANCE OPTIMALE

Sous la direction experte de notre maître d'œuvre, M. Jean-Luc Chartron (JLC Ingénierie), la municipalité avait un objectif clair : faire de l'Acampado une référence en matière d'efficacité énergétique et de conformité réglementaire. En effet, l'impératif principal de ces travaux était de s'aligner sur les exigences des décrets Tertiaire et BACS (Building Automation & Control Systems). C'est pourquoi la performance technique a été la seule priorité.

Pour y parvenir, les interventions ont été massives et complètes :

- **Remplacement** de toutes les ouvertures (portes et fenêtres) côté nord pour une étanchéité maximale.

- **Reprise de l'isolation** de la charpente et des faux-plafonds.
- **Installation d'un nouveau système de chauffage** plus performant.
- **Rénovation totale du circuit électrique.**

Ces travaux ont également été l'occasion de mettre le bâtiment aux normes d'accessibilité actuelles, notamment par des ajustements sur les portes d'accès et l'accès par la cour intérieure.

Quatre entreprises locales se sont relayées avec brio pour mener à bien ces travaux : Chevalier Bâtiment, PPS Électricité, Bernard Menuiserie et Froid Palombi.

GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE : UNE PREMIÈRE

L'Espace Acampado est le premier bâtiment communal à être doté d'une **Gestion Technique Centralisée (GTC)**. Ce système de pilotage intelligent est essentiel pour répondre aux objectifs d'efficacité énergétique du décret BACS, permettant une surveillance et une régulation fines de l'ensemble des équipements (chauffage, ventilation, éclairage).

UN INVESTISSEMENT SUBVENTIONNÉ POUR L'AVENIR

Le coût **final** de ces travaux de rénovation, après prise en compte des avenants, s'élève à **600.657,20 € H.T. (720.788,64 € T.T.C.)**. Cet investissement majeur pour l'amélioration du cadre de vie associatif et la réduction de l'empreinte carbone de la commune a bénéficié de soutiens financiers significatifs.

Organisme	Dispositif	Montant de l'Aide
État	Fonds vert	98.000 €
Conseil Départemental	Contrat Vaucluse Ambition (dont 48.000 € part environnementale)	150.553 €
Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)		9.000 €
Coût Total des Travaux (H.T.)		600.657,20 €
Reste à charge pour la Ville		343.104,20 €

L'ACAMPADO PASSE AU SOLAIRE

En parallèle de la rénovation de l'enveloppe du bâtiment, le site s'équipe d'une source d'énergie renouvelable. La structure porteuse du toit plat du dojo a été renforcée spécifiquement pour accueillir une installation photovoltaïque d'envergure. Ce sont **120 unités de panneaux solaires** qui ont été posées par l'entreprise **ICP (sous-traitant de PPS)**. Cette installation représente une puissance de **40 KW**. Grâce à cette rénovation exemplaire, l'espace Acampado va désormais générer d'importantes économies d'énergie et offrir à ses usagers un confort optimisé tout au long de l'année. Le bâtiment devrait rouvrir en **janvier prochain** après la visite de la commission communale de sécurité.

Chères Piolençaises, chers Piolençois,

L'année 2025 se termine, une année encore une fois pleine d'incertitudes, budgétaire, de tensions politiques et mondiales. Pour Piolenc cette année et celle de la fin de la mandature actuelle. Une année avec des travaux importants pour la commune, la reprise de l'isolation de l'Acampado avec quelques surprises qui en ont augmenté le coût, les importants travaux de requalification des abords de Joliot Curie et de Marcel Pagnol, travaux qui ont créés beaucoup de gênes et de problèmes pour les riverains et les parents d'élèves.

Je tiens à préciser que ce projet définitif nous a été présenté que quelques semaines avant le démarrage des travaux !

C'est à notre demande en conseil, qu'un planning des travaux en cours a été établis et présenté régulièrement aux parents d'élèves et aux enseignants, planning que nous partageons sur notre page Facebook !

Un autre sujet découvert en septembre et pour lequel nous avons posé la question en Conseil municipal, le projet NaTRAN celui-ci nous a été expliqué et nous demandons un suivi régulier de l'avancement de ce projet même si l'issue est incertaine voir lointaine et nous vous tiendrons informé sur ce sujet chaque fois qu'il sera évoqué !

Sans oublier bien sûr le projet agro économique TOMMATE qui pourrait être à l'origine de l'implantation d'un méthaniseur nous restons vigilant. Je voudrais conclure en vous rappelant que le groupe TUPP lors de cette mandature a toujours été présent à tous les conseils, les différentes commissions et qu'il a toujours relayé vos questions lorsque vous nous saisissez !

Chères Piolençaises et Piolençois, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Meilleurs Vœux de bonheur et de santé !

**Pour Tous Unis Pour Piolenc
Yasmina, Valérie, Frantz et Georges**

Réponse du groupe majoritaire

Contrairement aux affirmations du groupe TUPP, le projet d'aménagement des abords des écoles a fait l'objet d'une communication approfondie. La première fois en 2024 pour présenter le projet du CAUE aux élus (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Puis deux fois sur le terrain au mois de juin 2025. Par ailleurs, les familles et les riverains ont été régulièrement informés de l'avancement des travaux par la Directrice Générale Adjointe des Services. Fidèle à son engagement de transparence, le maire a également adressé à tous les élus une information sur le projet NaTran dès que la Préfecture nous a transmis son arrêté. Enfin, le projet TOMMATE relevant de la compétence de l'intercommunalité, c'est à elle que le groupe TUPP doit s'adresser pour en savoir davantage. A ce jour, nous n'avons malheureusement reçu aucune information et nous le déplorons.

Une année qui s'achève, un mandat qui se termine : fierté et gratitude.

À l'heure où nous tournons la page de 2025 et de ce mandat municipal, je ressens une profonde fierté pour le chemin parcouru ensemble. Ces années ont été marquées par des défis, des projets ambitieux et, surtout, par une volonté commune de servir notre ville et ses habitants avec engagement et sincérité. Chaque décision, chaque action menée avait pour objectif d'améliorer notre cadre de vie, de renforcer le lien social et de préparer l'avenir. J'ai travaillé avec passion, parfois dans la complexité, mais toujours avec la conviction que mon rôle était d'être au service de Piolenc.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette aventure : les équipes municipales, les partenaires associatifs, les acteurs économiques et, bien sûr, vous, habitants, qui avez été au cœur de mes préoccupations. Votre confiance et vos échanges ont été mon moteur.

Ce mandat s'achève, mais l'histoire de Piolenc continue. Je suis fier d'avoir apporté ma pierre à cet édifice collectif et je reste convaincu que l'avenir sera porteur de belles réussites. C'est avec une immense joie que je vous annonce que je continuerai à vous servir au mieux.

En cette fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous des fêtes empreintes de joie, de sérénité et d'espoir. Continuons à croire en la force du dialogue et en la richesse des échanges. Avec toute ma gratitude et mon attachement à Piolenc.

**Gaëthan Flores,
Ensemble, Vivons Piolenc**

Réponse du groupe majoritaire

Tout au long de ce mandat, M. Gaëthan Flores s'est comporté en élu fantôme, rarement vu au Conseil municipal, encore moins en Commission. Il est vrai qu'on ne pas être un élu de terrain et vivre dans un autre département.

NOUVELLE AIRE DE JEUX LE PARC LI FEDO FAIT LE PLEIN !

La Municipalité est heureuse de vous informer de l'ouverture de sa toute nouvelle aire de jeux pour enfants. Magnifiquement aménagée au fond du parking Li Fedo (Les Moutons), cet espace se situe sur le boulevard Frédéric Mistral. Il remplace la précédente aire de jeux de la place Michel Barthou.

Loin d'être un simple remplacement, ce projet se distingue par son concept original. Pour créer une aire de jeux unique, les concepteurs ont puisé dans l'identité de Piolenc. Le thème du « Safari », clin d'œil à la devise communale « Dulcius Melle, Fortius Leone » (La douceur du miel, la force du lion), la grenouille et la couleur bleue du blason sont les fils conducteurs de l'aménagement. Cette vision, élaborée en interne par les services administratifs de la commune, promet une expérience ludique immersive et ancrée dans le patrimoine local.

UNE CONCEPTION ÉCOLOGIQUE ET LUDIQUE

Comme le montrent les photos, la nouvelle aire de jeux a été pensée pour s'intégrer harmonieusement à son environnement.

- L'utilisation de matériaux naturels, notamment de solides structures en bois et un revêtement de sol en copeaux de bois amortissants, confère à l'ensemble un caractère chaleureux et respectueux de l'environnement.
- Au cœur de cette nouvelle aire, la pyramide à cordes de l'ancienne installation a également trouvé une seconde vie.

UN PROJET COCONSTRUIT AVEC DES CONTRIBUTIONS LOCALES

A noter : cet aménagement a été conçu en étroite collaboration avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Nos jeunes élus ont apporté des idées fraîches et ont exprimé les besoins de leurs camarades. Ce projet est aussi une belle histoire de contributions locales. La Municipalité tient à adresser ses sincères remerciements à :

- **Patrick Roustan**, agent des Services Techniques de la commune, aujourd'hui retraité, pour la réalisation de la charmante boîte à livres.
- **Madame Dominique Vermès**, artiste peintre, pour sa contribution artistique puisque c'est elle qui a réalisé la superbe peinture du lion.

Autour d'elle, de nouveaux jeux enrichissent l'offre, privilégiant des matériaux naturels et des designs favorisant l'éveil et l'imagination des enfants.

Les jeunes aventuriers peuvent désormais profiter d'une grande variété d'équipements :

- **Structure d'Escalade et tour** : une imposante structure en bois brut, dotée d'une tour d'observation et d'un toboggan en métal.
- **Parcours d'équilibre** : des madriers et des rondins de bois créent un parcours de motricité stimulant l'équilibre et la coordination.
- **Filet araignée** : L'emblématique filet araignée, récupéré et réinstallé de l'ancienne aire de jeux, offre un défi d'escalade vertical très apprécié.
- **Espaces Thématiques** : des zones au sol en dalles de caoutchouc souple, aux formes et couleurs vives (bleu, vert, jaune), présentent des jeux amusants tels que les bosses colorées et la grande grenouille souriante.

Jeu à ressort lion : un adorable lion sur ressort contribue également au plaisir des plus petits.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, ACTEUR CLÉ DU NOUVEAU PARC LI FEDO



Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont fortement investis dans la conception de la nouvelle aire de jeux "Li Fedo" (Les Moutons) ouvert depuis août dernier.

Au printemps, alors que le chantier débutait et que les équipements étaient encore en fabrication, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) avaient eu le privilège de visiter les coulisses de la création de leur futur parc. Le groupe s'est notamment rendu au centre technique municipal pour partager leurs idées avec Patrick Roustant, menuisier chargé de réaliser deux éléments phares du futur aménagement d'après les dessins des jeunes conseillers : la boîte à livres, qui offre désormais un accès libre à la lecture pour les petits, et la tête d'ail, clin d'œil à l'identité de notre commune.

Le parcours s'est poursuivi sur le terrain, à l'emplacement de la future aire de jeux Li Fedo. Accueillis par Mme Vatin, les jeunes ont découvert les premières étapes du chantier et ses aspects techniques, notamment le processus de pose des sols amortissants.

LA RÉALISATION DE CE PROJET D'ENVERGURE A ÉTÉ CONFIÉE À

- **PRO URBA** pour la fourniture des jeux.
- **PEREZ PAYSAGES** pour l'aménagement des espaces verts.

Le coût total de cette opération s'élève à 172.482 € TTC. La commune de Piolenc exprime sa gratitude envers le Conseil départemental pour son aide financière (92.446,20 €), apportée dans le cadre du « Contrat Vaucluse Ambition », un soutien essentiel à la concrétisation de ce projet.

Événement culturel

Audition exceptionnelle du Conservatoire de musique d'Orange à Piolenc



L'audition du 1^{er} juillet à l'Espace Trintignant illustre le lien étroit qui unit la Ville de Piolenc et le Conservatoire de Musique et de Danse d'Orange. Rapelons que les deux institutions sont liées par une convention qui permet aux enfants et aux jeunes Piolençois passionnés de musique de bénéficier de tarifs préférentiels pour suivre l'enseignement du Conservatoire à Orange.

Cette facilité d'accès est essentielle pour encoura-

ger la pratique

artistique et garantir l'égalité des chances face à la culture. Les élèves, dont certains sont originaires de notre commune, ont ainsi pu présenter le fruit de leur travail devant un public familial nombreux, démontrant tout leur talent au piano, au violon, à la flûte traversière et à la guitare classique.

La présence et la qualité de cette audition à Piolenc sont le résultat de l'engagement personnel du Maire, Louis Driey. Soucieux de faire rayonner la culture au plus près des habitants, le Maire est personnellement intervenu auprès du Directeur du Conservatoire, Monsieur Christophe Garzia, pour délocaliser cette audition dans notre ville. Cette initiative a permis de rapprocher l'enseignement musical d'excellence des familles qui n'ont pas toujours l'occasion de se déplacer à Orange. Elle souligne l'importance que la municipalité accorde à l'éveil artistique de sa jeunesse.

Afin d'assurer des conditions d'exécution optimales pour les jeunes pianistes, la commune de Piolenc a pris en charge la location d'un instrument de prestige. Le piano utilisé pour l'audition a été loué spécialement pour l'occasion auprès des établissements Pianos Justet de Marseille.



Le nouveau restaurant scolaire a pris des couleurs depuis la rentrée grâce à la pose de stickers, dont un Mario géant et d'autres inspirés de mangas et du jeu Minecraft, des univers ludiques appréciés des enfants à la pause déjeuner.

Un nouveau Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) a été installé au niveau du restaurant scolaire, renforçant le maillage de sécurité sur la commune.



Un grand merci à la Batterie fanfare, toujours présente lors des cérémonies patriotiques et pour animer le village, comme ici à l'occasion de la fête votive.



Les nouveaux arrivants accueillis par la Municipalité

La traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux Piolençois, organisée chaque année par la Municipalité, s'est déroulée dans la convivialité le vendredi 7 novembre dernier à l'Espace Trintignant. Une dizaine de nouveaux Piolençois ont répondu présents à ce moment d'échange et de bienvenue.



Une Municipalité à l'écoute

La soirée a débuté par un message chaleureux de l'Adjointe à l'Urbanisme qui a souligné l'importance de l'engagement citoyen en déclarant : « Cette maison est aujourd'hui la vôtre ». Elle a également souligné que les élus et l'ensemble des services municipaux sont à la disposition des nouveaux arrivants pour les accompagner dans leurs démarches. Elle a également mis en avant les atouts de la commune, vantant ses équipements de "ville moderne", son "cadre de vie" et son "caractère rural".

Des Médailles du Travail et des Honneurs

Comme le veut la tradition, la première adjointe a procédé ensuite à la remise de médailles du tra-

vail. Gilles Gachet a reçu la médaille échelon or et grand or, tandis que Cécile Fétis a été honorée par la médaille échelon vermeil.



Engagement Associatif

La municipalité a tenu également à mettre à l'honneur le nouveau vice-président de l'association des Anciens et Nouveaux Combattants de Piolenc, bras droit de Patrice Da Silva qui a pris la relève du général Champeau.

Plein Feu sur l'Association Sportive de Piolenc (ASP)

Un moment émouvant a marqué la soirée avec l'hommage rendu à la section féminine de l'Association Sportive de Piolenc (ASP).

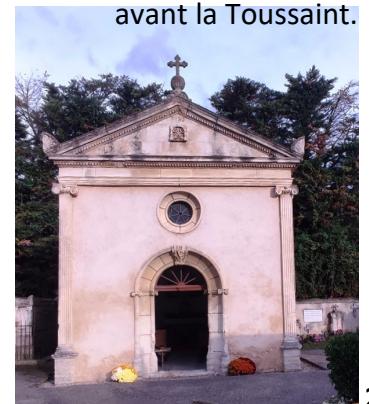
Stéphane Guernut, le Président de l'association, a rappelé que l'équipe féminine de football, qui a été mise sur le devant de la scène, avait été créée il y a six ans seulement. Après avoir été classées 3^{èmes} l'an dernier, « derrière deux monstres : Montauban et Avignon », l'équipe progresse d'année en année.

Les nouveaux arrivants, appelés par leur nom, se sont ensuite présentés un à un, en mentionnant ce qui les avait conduits à Piolenc, avant de recevoir un cadeau d'accueil.



Au cimetière, les travaux de rénovation du dépositoire sont terminés, préservant ainsi un élément important de notre patrimoine communal.

La Municipalité adresse ses félicitations aux bénévoles de l'Association du Patrimoine Piolénois qui ont nettoyé la chapelle Général Corsin et ses abords au cimetière avant la Toussaint.





La Confrérie de l'Ail célèbre trois décennies

La Confrérie de l'Ail de Piolenc a marqué son 30^{ème} anniversaire lors de son grand chapitre d'été, le dimanche 6 juillet.

L'événement a rassemblé une foule nombreuse, notamment pour le concert gratuit du « Condor » cours Corsin. Le président de la Confrérie a souligné l'ampleur du succès, regrettant même d'avoir dû refuser du monde au repas, et a remercié son équipe pour son dévouement.

En tenues traditionnelles, cent vingt-six membres (confrères et consœurs) venus de France et de l'étranger ont participé au défilé dans les rues de Piolenc.

Durant cette journée festive, Annie Massonet et Céline Clément ont été intronisées comme membres titulaires de la Confrérie trentenaire.



L'ART EN LUMIÈRE

Les écoliers de Piolenc s'inspirent de Laurent Da Silva



L'art s'est invité dans les classes de Piolenc ! L'association L'Enfance de l'art a orchestré une rencontre artistique unique, mettant en dialogue les créations de l'artiste Laurent Da Silva avec celles des élèves des trois écoles primaires de la commune (La Rocantine, Joliot-Curie et Les Jardins de Notre-Dame). Pendant deux heures et demie, 17 classes ont travaillé avec l'artiste, originaire du nord de la France, pour donner naissance à leurs propres œuvres.

Des réalisations créatives et variées

- Portraits et Autoportraits : Les jeunes artistes ont réalisé leurs auto-portraits en s'inspirant des "tableaux de mineurs" créés par Laurent Da Silva, explorant ainsi la technique du monotype.
- Hommage à Klimt : À la manière des grands maîtres, les élèves ont réinterprété les célèbres tableaux du peintre autrichien Gustav Klimt. Ils ont notamment utilisé l'arbre pour travailler les formes et les couleurs, créant une "puzzle" artistique.
- Travail en 4D : Certains élèves ont même exploré la création en 4D en utilisant des briques de lait, cherchant à "faire passer leurs émotions" à travers la matière.

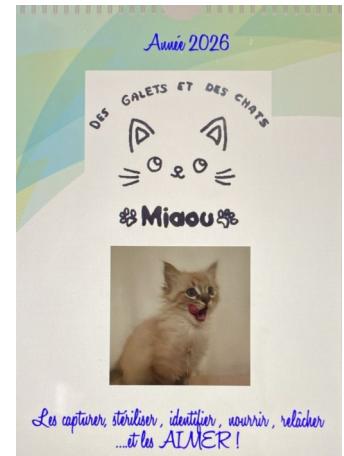
DES GALETS ET DES CHATS

Une association dynamique

L'association Des Galets et des Chats fêtera ses 3 ans en février prochain.

Comme l'année passée, plusieurs rendez-vous et actions sont prévus pour 2026. Le calendrier 2026 est disponible au prix de 12 €. Pour le commander ou obtenir des renseignements, il suffit d'envoyer un mail à galetsetchats@orange.fr.

- **Assemblée Générale** : nous vous invitons à notre Assemblée Générale le vendredi 16 janvier 2026 à 18h30, salle Acampado.
- **Événements à venir** : un vide-greniers et un loto seront organisés dans l'année. Les dates et informations seront communiquées prochainement.
- **Collectes alimentaires** : tout au long de l'année, nous poursuivrons nos collectes alimentaires pour aider les animaux pris en charge par l'association. Merci à toutes celles et ceux qui soutiennent des Galets et des Chats.



On vous en parle



À vos agendas



JANVIER

Jeudi 8	19h00	Vœux aux Piolençois	Espace A. Barthou
Samedi 10	15h00	Loto de l'ASP	Espace A. Barthou
Dimanche 11	15h00	Loto de Gym Tonic	Espace A. Barthou
Mercredi 14	19h00	« Les femmes résistantes étrangères »	Acampado
Vendredi 16	20h30	Conférence proposée par Les Granouilletts	Vendredi culturel « Les Chicoteuses »
Mercredi 28	19h00	« Le train fantôme »	Espace Trintignant
		Conférence proposée par Les Granouilletts	Acampado

FÉVRIER

Dimanche 1 ^{er}	15h00	Loto de l'école La Rocantine	Espace A. Barthou
Vendredi 6	20h30	Vendredi culturel	Espace A. Barthou
Samedi 7	20h00	Bal annuel Country N7	Espace A. Barthou
Dimanche 8	15h00	Loto de la Batterie fanfare	Espace A. Barthou
Mercredi 11	19h00	« Les Italiens de Beauchêne à Piolenc »	Acampado
Dimanche 15	15h00	Conférence proposée par Les Granouilletts	Loto du Judo Club
Mercredi 25	19h00	« Les chansons patriotiques »	Espace A. Berthou
		Conférence proposée par Les Granouilletts	Acampado

MARS

Vendredi 6	20h30	Vendredi culturel	Espace A. Barthou
Dimanche 8	15h00	Loto de Country N7	Espace A. Barthou
Dimanche 15		1 ^{er} tour des élections municipales	
Vendredi 20		Country N7 fête ses 20 ans	
Dimanche 22		2 nd tour des élections municipales	
Dimanche 29	15h00	Loto de La Grive	Espace A. Barthou
Dimanche 29	15h00	Théâtre	Espace Trintignant

AVRIL

Dimanche 12	15h00	Loto de Piolenc Millésimes	Espace A. Barthou
-------------	-------	----------------------------	-------------------

JUIN

Dimanche 7		Grand chapitre de la Confrérie de l'Ail	
Vendredi 12		Kermesse école Marcel Pagnol	
Samedi 13		Kermesse de l'école Les Jardins	
Vendredi 19		Kermesse de l'école Joliot-Curie	
Samedi 20		Gala de danse de Gym Tonic	
Vendredi 26		Kermesse de l'école La Rocantine	
Du 27 au 30		Fête votive de Piolenc	
Tous les 3 ^{èmes} dimanches		- Exposition de voitures anciennes - Cours Corsin	Espace A. Barthou

Liste de manifestations arrêtée au mardi 9 décembre 2025. Assurez-vous de l'exactitude de ces informations auprès des organisateurs.



**LOUIS DRIEY, MAIRE DE PIOLENC,
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT
UNE BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2026 !**



*JE SUIS HEUREUX DE VOUS CONVIER À MA 31^{ÈME} ET
DERNIÈRE CÉRÉMONIE DES VŒUX EN TANT QUE
MAIRE DE PIOLENC, JEUDI 8 JANVIER 2026 À 19H00.
LOUIS DRIEY*

ESPACE ALBERT BARTHOU (SALLE DES FÊTES)